L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

Bureau, No 72 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS
SAMEDI 24 MARS 1883.

VENTES A L'ENCAN.

PAR GIRARDEY & MACON.

Succession de feu John Davidson.

Grande vente, sans réserve

—DE—

Terrains nus, bons pour bâtir, bien situés, &c.,

Augmentant journellement de valeur,

Dans le Premier, Second, Troisième et Quatrième District,

Par terrains, ou en îlots carrés, et parties d'îlots.

PAR GIRARDEY & MACON, C. E. GIRARDEY, Huissier—Bureaux, No 10 rue Carondelet. — JEUDI, 29 mars 1883, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, il sera vendu, à l'encan ou vente et conformément à un jugement de l'Honorable A. L. Tissot, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, signé et enregistré le 10 mars 1883, et rendu dans la susdite affaire, les terrains ci-après décrits, avec toutes les améliorations qui y trouvent, ainsi que tous les droits, servitudes, avantages y appartenant :

1e Un terrain, situé dans le Deuxième District de cette ville, carré d'îlot borné par les rues Villeré, Marais, Conti et Bienville, désigné par le No Quatre, sur un plan de A. Castaing, en mars du 19 janvier 1837, et déposé comme le plan 4 au bureau de F. C. Carondelet, ancien notaire de cette ville. Le dit terrain forme l'encoignure des rues Conti et Villeré et mesure 32 pieds de face à la rue Conti, sur 90 pieds 2 pouces et 7 lignes de façade en prendre rue Villeré. Les améliorations consistent en la maison cottage double, à un étage en bois, dans les Nos 236 et 238 rue Conti.

2e Un terrain situé dans le Deuxième District de cette ville, dans le carré d'îlot borné par les rues Conti, Robertson, St-Louis et Villeré, désigné comme le No Sept (No 7) du carré d'îlot 34, sur un plan de Joseph Pilié, ingénieur, en date du 9 novembre 1823, et déposé en le bureau de Louis T. Chiles, ancien notaire en cette ville : le quel terrain mesure de profondeur, 28 pieds 6 pouces de face à la rue Conti sur 105 pieds de profondeur.

Les améliorations comprennent la maison cottage en bois, à un étage, avec mansarde, désignée par le No 236, 240 de la rue Conti.

3e Un autre terrain, formant partie d'un vaste morceau de terre, désigné par le No 5 dans le cartel d'îlot borné par les rues Conti, Robertson, Bienville et Villeré, sur un plan dressé par Jos. Pilié et déposé en l'étude de Félix de Armas, ancien notaire, en date du 18 août 1829. Ledit terrain formant le coin des rues Conti et Robertson et mesurant 31 pieds 11 pouces à l'égard de façade à la rue Conti sur 90 pieds de profondeur et face à la rue Robertson.

Les améliorations consistent en un cottage double en bois, désigné par le No 258 rue Conti, avec une cuisine en bois à deux étages à l'arrière plan.

4e Un autre morceau de terre contigu au terrain précédemment décrit, mesurant 31 pieds, plus ou moins, à Conti, sur une profondeur de 90 pieds 2 lignes de façade de la rue Robertson, sur 80 pieds de profondeur, entre lignes parallèles. Les améliorations consistent en un cottage double en bois, à un étage, avec une cuisine en bois, à deux étages, entièrement délabrés, portant les Nos 256 de la rue Conti.

Termes et conditions—1/3 comptant et le reste en paiements égaux à 1 1/3 du prix total, devant rester en billets de l'acquéreur, payables à 1 et 2 ans du jour de la vente et portant 8 pour cent et endossés par l'acquéreur, devant porter la hypothèque légale du jour de la vente et un cas de procès pour recouvrer le paiement des billets. Les améliorations devront être assurées par les adjudicataires qui transféreront les polices aux détenteurs des billets. Les adjudicataires assumeront les taxes dues et exigibles en 1883, en vue du prix d'adjudication ; 10 0/0 sur le montant de l'adjudication seront versés au moment de la vente.

Acte de vente passé devant Ed. D. Tayler, notaire, aux frais des acquéreurs.

17 mars—17, 18, 24 & 31—7, 14.21 avril

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété améliorée de valeur dans le Deuxième District.

Dans l'affaire de M. et Mme Langfried vs les mineurs John et Henri Bohneffer.

No 7872 Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans

PAR GIRARDEY & MACON. Encanteurs. Bureau No 10 rue Carondelet. — SAMEDI, le 24 avril 1883, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, il sera vendu, à l'encan ou vente et conformément à un jugement de l'Honorable A. L. Tissot, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, signé et enregistré le 10 mars 1883, et rendu dans la susdite affaire, les terrains ci-après décrits, avec toutes les améliorations qui y trouvent, ainsi que tous les droits, servitudes, avantages y appartenant :

1e Un terrain, situé dans le Deuxième District de cette ville, carré d'îlot borné par les rues Villeré, Marais, Conti et Bienville, désigné par le No Quatre, sur un plan de A. Castaing, en mars du 19 janvier 1837, et déposé comme le plan 4 au bureau de F. C. Carondelet, ancien notaire de cette ville. Le dit terrain forme l'encoignure des rues Conti et Villeré et mesure 32 pieds de face à la rue Conti, sur 90 pieds 2 pouces et 7 lignes de façade en prendre rue Villeré. Les améliorations consistent en la maison cottage double, à un étage en bois, dans les Nos 236 et 238 rue Conti.

2e Un terrain situé dans le Deuxième District de cette ville, dans le carré d'îlot borné par les rues Conti, Robertson, St-Louis et Villeré, désigné comme le No Sept (No 7) du carré d'îlot 34, sur un plan de Joseph Pilié, ingénieur, en date du 9 novembre 1823, et déposé en le bureau de Louis T. Chiles, ancien notaire en cette ville : le quel terrain mesure de profondeur, 28 pieds 6 pouces de face à la rue Conti sur 105 pieds de profondeur.

Les améliorations consistent en un cottage double en bois, à un étage, avec mansarde, désigné par le No 258 de la rue Conti.

3e Un autre terrain, formant partie d'un vaste morceau de terre, désigné par le No 5 dans le cartel d'îlot borné par les rues Conti, Robertson, Bienville et Villeré, sur un plan dressé par Jos. Pilié et déposé en l'étude de Félix de Armas, ancien notaire, en date du 18 août 1829. Ledit terrain formant le coin des rues Conti et Robertson et mesurant 31 pieds 11 pouces à l'égard de façade à la rue Conti sur 90 pieds de profondeur et face à la rue Robertson.

Les améliorations consistent en un cottage double en bois, désigné par le No 256 rue Conti, avec une cuisine en bois à deux étages à l'arrière plan.

4e Un autre morceau de terre contigu au terrain précédemment décrit, mesurant 31 pieds, plus ou moins, à Conti, sur une profondeur de 90 pieds 2 lignes de façade de la rue Robertson, sur 80 pieds de profondeur, entre lignes parallèles. Les améliorations consistent en un cottage double en bois, à un étage, avec une cuisine en bois, à deux étages, entièrement délabrés, portant les Nos 256 de la rue Conti.

Termes et conditions—1/3 comptant et le reste en paiements égaux à 1 1/3 du prix total, devant rester en billets de l'acquéreur, payables à 1 et 2 ans du jour de la vente et portant 8 pour cent et endossés par l'acquéreur, devant porter la hypothèque légale du jour de la vente et un cas de procès pour recouvrer le paiement des billets. Les améliorations devront être assurées par les adjudicataires qui transféreront les polices aux détenteurs des billets. Les adjudicataires assumeront les taxes dues et exigibles en 1883, en vue du prix d'adjudication ; 10 0/0 sur le montant de l'adjudication seront versés au moment de la vente.

Acte de vente passé devant Ed. D. Tayler, notaire, aux frais des acquéreurs.

17 mars—17, 18, 24 & 31—7, 14.21 avril

VENTES A L'ENCAN.

PAR GIRARDEY & MACON.

Magasins en briques de très grande valeur, au coin de deux rues Potiers et Champs-Elysées, faisant face au fleuve et au débarcadère du Morgan La & Texas R. R. & Ferry.

PAR GIRARDEY & MACON—Bureaux, No 10 rue Carondelet—SAMEDI, 31 mars 1883, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, il sera vendu, à l'encan ou vente, les propriétés ci-dessous décrites, à savoir :

1e Le magasin en briques à 4 étages désigné par le No 38 North Peters, dans l'îlot borné par les rues N. Peters, Champs-Elysées, Esplanade, Français et Decatur. Le lot est désigné par le brûlot A sur un plan de L. H. Pilié, en date du 13 décembre 1882, d'après lequel le dit lot mesure 17 pieds, non compris le mur mitoyen qui le divise de la propriété attenante et vers la rue de l'Esplanade, sur une profondeur de 123 pieds 4 pouces et 4 lignes sur la ligne inférieure, 127 pieds 3 pouces 2 lignes de profondeur sur la ligne supérieure, et 17 pieds 7 pouces de large sur le fond.

2e Le magasin en briques à 3 étages, attenant à celui décrit en premier lieu et formant le coin S. O. des rues N. Peters et Champs-Elysées. Le terrain est désigné sur le sus-dit plan par la lettre B et mesure 34 pieds 1 pouce 5 lignes de face à la rue Peters, 63 pieds 1 pouce et 7 lignes de profondeur et de façade à la rue des Champs-Elysées, 80 pieds de profondeur sur la ligne intérieure et six pieds sur le revêtir du lot C, 94 pieds 3 pouces 4 lignes de profondeur sur la ligne du lot A.

Cette vente propriété est un des plus importants emplacements de commerce en trouvant sur la ligne de séparation des 2e et de 3me districts. Elle fait face au fleuve, ainsi qu'au bureau du Morgan La & Texas R. R. ferries, est à proximité des quais et a plus recherchée du 2nd et du 3me districts, et est en ne peut plus convenable pour magasin de fourrage, articles pour marines, grosses ventes, marchandises en magasin de liqueurs.

Conditions—1/3 en plus comptant au gré des acquéreurs, la portion à crédit à 1 et 2 ans pour billets garantis spécialement par hypothèque et privilège de vendeur portant toutes les clauses usuelles de 8 0/0 d'intérêt par an du jour de la vente jusqu'à parfait paiement, 5 0/0 hypothèque, transfert de la police d'assurance, etc. l'acquéreur assumera les taxes dues et exigibles en 1883 en vue du prix de la vente. Un dépôt de 10 0/0 sur le prix d'adjudication est comptant sera requis au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant A. Hero, notaire, aux frais des acquéreurs.

17 mars—17, 18, 24 & 31—7, 14 avril

ANNONCE JUDICIAIRE.

Résidence dans un quartier central, rue Carondelet, et terrain propre à bâtir, rue St-Charles, entre Julie et St-Joseph.

Succession de John W. Canton.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, No 5058.

PAR GIRARDEY & MACON—C. E. GIRARDEY, Encanteur—Bureaux No 10 rue Carondelet—MARDI, 10 avril 1883, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, il sera vendu à l'encan, conformément à un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, Juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, en date du 23 janvier 1883, rendu dans la succession ci-dessus :

Tous les droits, titres et intérêts du défunt, John W. Canton, et de sa succession dans les propriétés ci-dessous décrites, situées dans la ville de la Nouvelle-Orléans, à savoir :

1e Un terrain en brique à trois étages et autres améliorations, connu sous le nom de No Sept (No 7) de la rue Carondelet, St. Charles, Julie et St. Joseph et désigné sur le plan de L. H. Pilié, en date du 13 décembre 1882, d'après lequel ledit terrain mesure 17 pieds 6 pouces de façade à la rue Carondelet, St. Charles, Julie et St. Joseph et désigné sur le plan de Jos. Pilié, ingénieur, en date du 29 février 1828, sur une profondeur de 90 pieds 2 pouces et 7 lignes de profondeur et de façade à la rue des Champs-Elysées, 80 pieds de profondeur sur la ligne intérieure et six pieds sur le revêtir du lot C, 94 pieds 3 pouces 4 lignes de profondeur sur la ligne du lot A.

Cette vente propriété est un des plus importants emplacements de commerce en trouvant sur la ligne de séparation des 2nd et de 3me districts. Elle fait face au fleuve, ainsi qu'au bureau du Morgan La & Texas R. R. ferries, est à proximité des quais et a plus recherchée du 2nd et du 3me districts, et est en ne peut plus convenable pour magasin de fourrage, articles pour marines, grosses ventes, marchandises en magasin de liqueurs.

Conditions—1/3 en plus comptant au gré des acquéreurs, la portion à crédit à 1 et 2 ans pour billets garantis spécialement par hypothèque et privilège de vendeur portant toutes les clauses usuelles de 8 0/0 d'intérêt par an du jour de la vente jusqu'à parfait paiement, 5 0/0 hypothèque, transfert de la police d'assurance, etc. l'acquéreur assumera les taxes dues et exigibles en 1883 en vue du prix de la vente. Un dépôt de 10 0/0 sur le prix d'adjudication est comptant sera requis au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant A. Hero, notaire, aux frais des acquéreurs.

17 mars—17, 18, 24 & 31—7, 10 avril.

Dentistes

G. E. KELLS & M. VIET,

CHIRURGIENS-DENTISTES

Diplômés par le médical school of Philadelphie, Pa. Ancien Chirurgien-Dentiste de l'Armée.

Opérations de tout genre dans la bouche et sur les dents naturelles et artificielles.

G. P. MALONEY, D. D. S.,

DENTISTE.

BUREAU ET RESIDENCE,

.....RUE DU CANAL.....150

près Baronne.

Dentiste du couvent des dames Ursulines.

Travaux dentaires de tous genres à des prix honnêtes.

Extraction de dents sans douleur.

Marchand de tous articles de dentiste aux prix d'abattage. 25 nov—

INSTITUTIONS.

INSTITUTION OURTO.

Pensionnat et Externat,

Coin St Philippe et Prieur.

LES cours de Français et d'Anglais comprennent toutes les branches d'enseignement et sont dirigés à des professeurs expérimentés.

Une classe de solfège et de chant, sous la direction du monsieur Curto, et une classe de travaux à l'aiguille et travaux d'agrément tels que fleurs en lainage, en paille, en dire sont offertes aux élèves sans prix extra.

Un cours d'Espagnol et d'Allemand a lieu à l'Institut. 17 oct—

Columbian Institute,

1828 RUE ESPLANADE.

ECOLE de jour et Pensionnat pour jeunes filles ; Internat et Externat pour petits enfants, garçons et filles. La réouverture de la session a lieu le LUNDI, 4 septembre 1882.

MLLE H. FITZGERALD,

19sept—6m Directrice.

Dissolution de Société.

LA société existant entre MM. RYKOSKI & LE MANADE est en leur, dissoute d'un commun accord ; et M. Manadé reste chargé de la liquidation des affaires et succède à l'ancienne maison.

RYKOSKI & MANADE.

En me retirant des affaires, je saisis l'occasion de remercier mes amis de leur bienveillant patronage et d'en solliciter la continuation en faveur de mon successeur.

J. RYKOSKI.

21 mars—G1 25 30

VENTES A L'ENCAN.

PAR HOEY & O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Magasin situé dans un quartier central et payant un bon loyer.

Excellents emplacements d'affaire rue du Canal, rue Royale, Passage de la Bourse et rue de la Douane.

Ainsi qu'un morceau de terre connu sous le nom de "THE GENTILLY TRACK."

La tout à des conditions avantageuses.

Succession de Mme Elisa Vance.

No. 6,454—Seconde Cour de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR.—Nicholas J. Hoey, commissaire—Bureaux No, 17 rue Carondelet—SAMEDI, 14 avril 1883, à midi, à la Bourse d'Encan St Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, rendu dans l'affaire ci-dessus et en date du 2 mars 1883, il sera vendu à l'encan les propriétés ci-dessous décrites, à savoir :

Propriété rue du Canal.

La propriété en brique et grenit, à quatre étages, No. 161 rue du Canal, dans le Second District de cette ville, dans l'îlot borné par les rues Canal, Dauphine, Dauphine et Bourgogne ; mesurant 20 pieds 2 1/4 pouces de face à la rue du Canal sur 140 pieds 6 pouces de profondeur, et est borné dans le fond par une ruelle de deux pieds de largeur, qui s'ouvre sur la rue Bourgogne ; cette propriété est maintenant occupée par Mme J. Libermann, et est louée jusqu'au 30 septembre à raison de $325 par mois.

Propriétés rue Royale.

Trois magasins en briques, à deux étages, Nos 19, 21 et 23 rue Royale, dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlot borné par les rues Royale, Bourbon, Canal et Dauphine ; les lots sont désignés par les Nos. 3, 4 et 5, et mesurent comme suit :

Le lot No. 3 touche au "Gem Saloon" et mesure 23 pieds 5 pouces de front à la rue Royale sur une profondeur de 90 pieds 8 pouces, et le magasin en briques à deux étages qui s'y trouve est connu comme le No. 19 rue Royale, occupé par M. A. N. Tourné (épicier), avec bail jusqu'au 30 septembre 1883, à raison de $85 par mois.

Le lot No 4 touche au lot No 3 et mesure 24 pieds 2 pouces de front à la rue Royale sur une profondeur de 90 pieds 8 pouces, et le magasin en briques à deux étages qui s'y trouve est connu comme le No 21 rue Royale, occupé par le restaurant Sergent ; avec bail jusqu'au 30 septembre 1883 et à raison de $90 par mois.

Le lot No 5 touche au lot No 4 et forme l'encoignure des rues Royale et Dauphine, et mesure 24 pieds 3 pouces de front à la rue Royale sur une profondeur de 89 pieds 6 pouces, et le magasin en briques à deux étages qui s'y trouve est connu comme le No 23 de la rue Royale, occupé par le salon Fabacher ; avec bail jusqu'au 30 septembre 1883, à raison de $85 par mois.

Coin de la rue Bourbon et Passage de la Bourse.

Bâtisse en briques à trois étages, No 84 rue Bourbon et Nos 24 et 26 Passage de la Bourse, dans le deuxième district de cette ville, dans l'îlot mesurant 4 pieds 6 pouces de front à la rue Canal, Chartres et le Passage de la Bourse. Le lot est désigné comme lot No 10 et mesure 32 pieds 6 pouces de face à la rue Bourbon sur 32 pieds 6 pouces de face à la rue Passage de la Bourse, 62 pieds 9 pouces de profondeur sur la ligne du côté vers la rue de Chartres ; et 62 pieds 6 pouces de profondeur sur la ligne du côté vers la rue Bourbon ; ledit lot est occupé par le restaurant Sergent ; avec bail jusqu'au 30 septembre 1883 et à raison de $90 par mois.

Propriété Passage de la Bourse.

Une bâtisse en briques à trois étages No 16 Passage de la Bourse, entre Canal et Douane, dans le même district de cette ville ; la dite propriété désignée décrite ; le lot est désigné par le lot 7 et mesure 29 pieds 2 pouces de face au Passage de la Bourse, 32 pieds de profondeur sur la ligne du côté de la rue Douane, 31 pieds 2 pouces de face au Passage de la Bourse, 32 pieds de profondeur sur la ligne du côté de la rue du Canal sur 30 pieds 5 pouces dans le fond, sur une ligne irrégulière ; la bâtisse est occupée par le salon de J. Wagner et est louée jusqu'au 30 septembre 1883, à raison de $250 par mois.

Le Chemin Gentilly.

Un morceau de terre situé dans le Troisième District de cette ville connu sous le nom de "Gentilly Tract" et comprenant de certains terrains et des parties de terrains désignés sur un plan de d'Hemécourt, le 22 juin 1844, dressé par le feu de Lahaye, notaire décédé, dans cette ville et enregistré le 14 mars 1856 ; 1 à 6 inclusivement, 13 à 17 inclusivement, 22 à 25 inclusivement, 244 à 247 inclusivement, et un petit triangle ; 184 à 189 inclusivement, 213 à 217 inclusivement, 232 à 235 inclusivement, 244 à 247 inclusivement, et un petit triangle ; 154, 164 à 169 inclusivement, 213 à 217 inclusivement, 232 à 235 inclusivement, 244 à 247 inclusivement, et un petit triangle ; le même morceau étant une ancienne ligne de partage entre Etienne Lafonte et Vance ; entre de James Hopkins, conformément à un acte passé pardevant F. Grima, notaire, le 11 mai 1841.

Conditions de la vente—Un tiers en plus comptant, en le tout comptant, au gré des acquéreurs ; la portion à crédit, si on en a, à un et deux ans et deux ans de jour de la vente, par des billets souscrits par les acquéreurs, subdivisés de telle sorte que les uns pourra désigner l'exécuteur testamentaire ; les dits billets en coupons portant intérêt au taux de 7 pour cent par an à partir du jour de la vente, garantis par hypothèque spéciale et lien du vendeur sur la propriété vendue ; le cinquième de 5 0/0 hypothèque d'avance ; comprise et que de procès pour le recouvrement des dits billets en coupons.

Les améliorations devront être assurées et les polices d'assurance transférées aux détenteurs des billets, et toutes les autres clauses usuelles de garantie. Les acquéreurs assumeront le paiement en sus du prix de l'adjudication, toutes les taxes dues et exigibles sur la propriété en 1883, et un dépôt de 10 0/0 sur comptant devra être fait.

Les actes de vente aux frais des acquéreurs pardevant Samuel Flower, No. 59 rue Carondelet.

13 mars—13 18 24 31—7 14 avril

ANNONCE JUDICIAIRE

Magasin sur la rue Commune, entre Camp et Magazine, occupé par MM. SIMON & KOHN.

James McIntosh Patrick vs Jane Patrick, femme de James R. Lander et als.

No 5599—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

Vente pour effectuer un partage.

PAR HOEY & O'CONNOR, NICHOLAS J. HOEY commissaire, Bureaux No 17 rue Carondelet, SAMEDI, 7 avril 1883, à midi, à la Bourse d'Encan St. Charles, en vertu d'un jugement en partage rendu dans l'affaire ci-dessus par l'Honorable Henry L. Lazarus, juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, le 23 janvier 1883 et signé le 29 janvier 1883, il sera vendu à l'encan, pour effectuer un partage, dans l'affaire ci-dessus, la propriété de valeur, à savoir :

Les magasins en briques à quatre étages No 92 rue Commune, dans la 1re ward 1re District de cette ville, dans l'îlot borné par les rues Commune, Gravier, Camp et Magazine, le lot est désigné par le No 4 sur un plan de George F. Dunbar, voyer, déposé pour référence à l'étude de H. B. Cenas, nouvellement notaire en cette ville et mesure (au pied américain) 21 pieds 6 pouces 4 lignes de face à la rue Commune sur une profondeur de 96 pieds 10 pouces 4 lignes entre lignes parallèles.

Ce magasin est occupé par MM. Simon & Kohn ; bail qui expire le 30 septembre 1883 à raison de $1,500 par an.

Termes et conditions de la vente—Un tiers comptant et le reste à un crédit d'un et deux ans du jour de la vente, en billets d'acquéreurs subdivisés en coupons pour satisfaire un intérêt de 8 pour cent par an, garanti par hypothèque spéciale et privilège du vendeur, assurance et transfert de police, toutes les charges de sûreté ; l'acquéreur assumera le paiement de toutes les taxes dues et exigibles durant l'an 1883, et fera un dépôt de 10 pour cent au comptant au moment de l'adjudication.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant James Fahey, notaire, No 162 rue Commune.

7 mars—7, 17 24 31—avr 7

JUNIUS HART,

191 Rue du Canal.

LOTERIE GRATUITE D'UN PIANO "DE LA LOI", d'un Piano Gravestone & Fuller, d'un Piano Droit de Vienne, d'une Zither à Mandoline et d'une Guitare. Il sera donné gratuitement un billet à cette loterie à toute personne achetant pour $1 pièce de musique en feuille. Demandez à voir la liste des lots en nous envoyant vos noms et vente. 19 janv—1 a

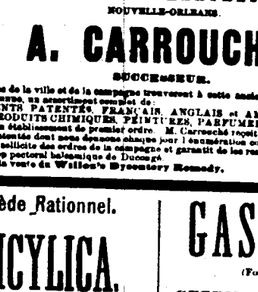

Viennent d'être reçus de France, DE BEAUX VERRES.

Les meilleures qualités, Cristal de Roche.

Véritables verres-cailloux.

E. CLAUDEL

Opticien,

96 rue du Canal, près Camp.

20 H—1an

Compagnies d'Assurances

LIVERPOOL and LONDON and GLOBE

Bureaux, coin des rues Gravier et Carondelet.

DIRECTEURS A LA NOUVELLE-ORLEANS :

J. P. SCHROEDER, président.
NEWTON BUCKNER. PERRY NUGENT
PETER ANDERSON.

Cette Compagnie a été fondée en 1836 ; a établi une réputation solide aux Etats-Unis en 1841, et est maintenant la plus grande Compagnie d'assurance contre l'incendie du monde.

L'actif net s'élevait au 1er janvier 1882, à $8,310,183 46, et son capital est comme suit :

Actif	$4,407,800 24
Passif	3,870,883 47
Surplus	$1,787,416 75

Les risques contre l'incendie sont respectueusement sollicités. Le conseil de direction est plaisamment autorisé à adjuger et payer toutes les pertes en cette ville, mettant plus la compagnie en un pied d'égalité avec les meilleures compagnies étrangères incorporées en vertu des lois d'Etat.

HENRY V. OGDEN, secrétaire-résident
JULES P. ROUZAN, secrétaire-résident
CLARENCE F. LOW, département secrétaire
1re Rue Carondelet, Nouvelle Orléans, 2 novembre 1882.

1janv—1an—Ve

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

John Ottman vs les héritiers de Monsor.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 448.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, SAMEDI, le 24 mars 1883, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

La moitié indivise d'un certain lieu de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Septième District de la Nouvelle-Orléans anciennement Ville de Carrollton, paroisse Jefferson, désigné comme lot No quatre-vingt-un "B" qui se trouve borné par les rues Cambronne, Green, Madison et Septième, sur un plan dressé par H. Melhausen, voyer, en date du 25 août, et déposé en l'étude de G. R. Switzer, anciennement notaire en la ville de la Nouvelle-Orléans. Ledit lot a été acquis par Michel Romer de F. C. Zeller se'on un acte passé pardevant S. Commagère (recorder) le 29 septembre 1858.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY
Shérif civil de la Paroisse d'Orléans.

21 fév—26,7,14,21 24 mars

John L. Storry vs. F. G. Chamberlain.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 7366.—En vertu d'un writ de fiat facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'encan St. Charles, dans la Rotonde de l'Hôtel St. Charles, dans le Premier District de cette ville, MARDI, le 27 mars 1883, à midi, des propriétés ci-après décrites, à savoir :

Un certain morceau de terre avec les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits voies, privilèges, servitudes et dépendances, qui y appartiennent ou qui en dépendent en quelque sorte, situé dans le Premier District de cette ville dans l'îlot borné par les rues Gasquet, Canal, Villeré et Robertson et désigné comme le lot numéro Deux de l'îlot numéro Seize, sur un plan dressé par Pilié à Sarpaillet, voyer, en date du 24 juillet 1838, annexé à un acte du cinq octobre 1839, en l'étude de D. L. McCoy, anciennement notaire en cette ville ; le dit lot mesure Trente pieds de front à la rue Gasquet sur Cent Vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles, au pied français.

Etant la même propriété que le défendeur dans cette affaire acquise par achat de David Collin, conformément à un acte passé pardevant Andrew Hero Jr., notaire, le 11 octobre 1877.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

24fév—24—3, 10, 17, 24, 27mars.

Habitation à vendre.

Par le Shérif de la paroisse St-Charles.

En vertu d'un jugement rendu pour effectuer un partage entre les héritiers de

M. et Mme Pierre Bonint.

SAMEDI, 7 avril 1883, sera vendu au plus offrant et dernier enchérisseur, sur l'habitation Solaist :

Une certaine terre située dans la paroisse St-Charles, sur la rive gauche du fleuve, à peu près 23 milles au-dessus de la ville, mesurant environ vingt arpents de front sur le fleuve sur quarante-vingts arpents de profondeur, formant les dernières parties de l'habitation d'Emile Kent et se donnant par celle autrefois possédée par Lalbenne ha.

Et au même endroit tous les instruments aratoires, bestiaux, meubles, etc., sur la terre.

Cette habitation contient environ 1200 arpents de terre et est en parfait ordre de culture ; a 225 arpents en canne à sucre, 100 arpents de souche de première année. Le Missouri Pacific Railroad passe à un demi mille du fleuve avec une station à la terre. Belle habitation de la habitation, et à trois quarts d'heure de la ville ; la grande et confortable demeure, une belle étable, deux divisées en trois maisons de colons, une bâtisse en briques contenant trois moulins, et scies et machines ; cet usine située à côté de l'habitation Santo Rosi, qui a des receveurs pour ceux qui achètent les canne.—La terre peut se diviser en deux parties ; ou peut acquérir bonnes ; il y a beaux dessins.

La vente sera faite à l'arrivée du train du Texas et Pacific Railroad qui quitte la ville à 10.30 A. M. les passagers par ce train arrêtent à la station Listig et en descendent ; ils peuvent traverser les personnes qui viendront à la vente.

Termes—Comptant pour les meubles, et pour les immeubles un tiers en plus comptant, et le balance en un et deux ans de crédit, avec hypothèque spéciale ; les acquéreurs devront donner des billets portant huit pour cent d'intérêt du jour de l'adjudication, et un dépôt parfait paiement et garantie par le privilège du vendeur et hypothèque spéciale et toutes les charges usuelles.

Pour plus amples détails s'adresser au St Charles Herald journal, les 3, 10, 17, 24, 31 mars.

10mars—10,17,24,31

RÉUNION DE CREANCIERS.

ETAT DE LA LOUISIANE

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—Lucius W. Miller & Ch. Cuvillier, notaire, et d'un autre lot séparément et indivis et la propriété maintenant en succession de M. Sandoki. Les dits lots et portions ayant une contenance totale de 75 pieds à la rue de l'Esplanade, sur 1 pouce 3 lignes de profondeur, traversant le dit lot et 6 lignes de profondeur, traversant le dit lot et ayant une contenance totale de 40 pieds 6 pouces.

La maison a une apparence fort attrayante, un verte terrain cultivé en jardin, bien distribués et ombragés du Sud. Elle est très confortable, spacieuse, offre tous les agréments que peut désirer une grande famille, et se trouve dans l'un des plus délicieux voisinages de l'Avenue de l'Esplanade.

Conditions—Un tiers comptant et le reste à un et deux ans de crédit avec intérêt à 8 pour cent par an du jour de la vente garanti par hypothèque spéciale et privilège de vendeur et toutes les clauses usuelles ; l'acquéreur assumera et le transfert de la police, les acquéreurs devront le paiement de toutes les taxes dues et exigibles pendant l'année 1883 et devront requis de faire un dépôt de 10 sous cent au moment du paiement au moment de la vente.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant Andrew Hero, Jr. Notaire.

7mars—7,17,24,31—avril 7.

ANNONCE JUDICIAIRE.

L'habitation Belle Vue dans la paroisse Iberville, sur la ligne du chemin de fer du Pacific, près la station Rosedale.

Succession de Z'ème et Elize LaBauve.

Vingt-troisième Cour Judiciaire de District pour la paroisse Iberville et No 290 de la Cour Civile pour la paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR, Nicholas J. Hoey, commissaire, Bureaux No. 17 rue Carondelet—SAMEDI, 21 avril 1883, à midi, à la Bourse d'Encan St Charles, rue St-Charles, dans la ville de la Nlle-Orléans, en vertu de deux ordres rendus à deux époques par l'Honorable Vingt Troisième Cour Judiciaire de District pour la paroisse de Iberville, en date du 5 mars et du 17 janvier de l'année 1883, il sera vendu à l'encan, la propriété ci-dessous décrite, à savoir :

L'élégante résidence en bois à deux étages, avec un vaste terrain bien amélioré, No 266 de la rue Esplanade, dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlot borné par les rues Esplanade, Quartier, Miro et Tonti. Le terrain est composé des lots Nos 2 et 6 et la moitié indivise du lot 4 ; le dit lot est situé sur un plan de L. Surgi, le 6 janvier 1846, déposé en l'étude de A. Cuvillier, notaire, et d'un autre lot séparément et indivis et la propriété maintenant en succession de M. Sandoki. Les dits lots et portions ayant une contenance totale de 75 pieds à la rue de l'Esplanade, sur 1 pouce 3 lignes de profondeur, traversant le dit lot et 6 lignes de profondeur, traversant le dit lot et ayant une contenance totale de 40 pieds 6 pouces.

La maison a une apparence fort attrayante, un verte terrain cultivé en jardin, bien distribués et ombragés du Sud. Elle est très confortable, spacieuse, offre tous les agréments que peut désirer une grande famille, et se trouve dans l'un des plus délicieux voisinages de l'Avenue de l'Esplanade.

Conditions—Un tiers comptant et le reste à un et deux ans de crédit avec intérêt à 8 pour cent par an du jour de la vente garanti par hypothèque spéciale et privilège de vendeur et toutes les clauses usuelles ; l'acquéreur assumera et le transfert de la police, les acquéreurs devront le paiement de toutes les taxes dues et exigibles pendant l'année 1883 et devront requis de faire un dépôt de 10 sous cent au moment du paiement au moment de la vente.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant Andrew Hero, Jr. Notaire.

7mars—7,17,24,31—avril 7.

Habitation à vendre.

Par le Shérif de la paroisse St-Charles.

En vertu d'un jugement rendu pour effectuer un partage entre les héritiers de

M. et Mme Pierre Bonint.

SAMEDI, 7 avril 1883, sera vendu au plus offrant et dernier enchérisseur, sur l'habitation Solaist :

Une certaine terre située dans la paroisse St-Charles, sur la rive gauche du fleuve, à peu près 23 milles au-dessus de la ville, mesurant environ vingt arpents de front sur le fleuve sur quarante-vingts arpents de profondeur, formant les dernières parties de l'habitation d'Emile Kent et se donnant par celle autrefois possédée par Lalbenne ha.

Et au même endroit tous les instruments aratoires, bestiaux, meubles, etc., sur la terre.

Cette habitation contient environ 1200 arpents de terre et est en parfait ordre de culture ; a 225 arpents en canne à sucre, 100 arpents de souche de première année. Le Missouri Pacific Railroad passe à un demi mille du fleuve avec une station à la terre. Belle habitation de la habitation, et à trois quarts d'heure de la ville ; la grande et confortable demeure, une belle étable, deux divisées en trois maisons de colons, une bâtisse en briques contenant trois moulins, et scies et machines ; cet usine située à côté de l'habitation Santo Rosi, qui a des receveurs pour ceux qui achètent les canne.—La terre peut se diviser en deux parties ; ou peut acquérir bonnes ; il y a beaux dessins.

La vente sera faite à l'arrivée du train du Texas et Pacific Railroad qui quitte la ville à 10.30 A. M. les passagers par ce train arrêtent à la station Listig et en descendent ; ils peuvent traverser les personnes qui viendront à la vente.

Termes—Comptant pour les meubles, et pour les immeubles un tiers en plus comptant, et le balance en un et deux ans de crédit, avec hypothèque spéciale ; les acquéreurs devront donner des billets portant huit pour cent d'intérêt du jour de l'adjudication, et un dépôt parfait paiement et garantie par le privilège du vendeur et hypothèque spéciale et toutes les charges usuelles.

Pour plus amples détails s'adresser au St Charles Herald journal, les 3, 10, 17, 24, 31 mars.

10mars—10,17,24,31

LIGNE COMMERCIALE FRANÇAISE

ENTRE LE HAVRE, BORDEAUX ET LA NLLE-ORLEANS

FLOTTE DE LA COMPAGNIE :

Duguay-de-Lème	3,578 Tx.	Rouen	3,578 Tx
Paris